



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le dix-sept septembre à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 25
Pouvoirs : 4
Absent : 0

Date de la convocation : 10 septembre
2020

PRÉSENTS : MICHAUD Christian, DELPHIN Caroline, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, GABIGNON Christophe, GOLA Odile, CROC Bertrand, BEUNEL Philippe, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, BEUGIN Valérie, CHAPUT Sabrina, VERDUZIER Kévin, DEBIAIS Viviane, PIAULET Christine, ROYER Freddy, ROBIN Nadia, POISSON Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MUSCAT Yvette représentée par VERDUZIER K
CHAPUT Clément représenté par CHAPUT S
MASSONNEAU Bruno représenté par PIAULET C
SULLI Bruno représenté par DEBIAIS V

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Caroline DELPHIN

DELIBÉRATION N°117

Rapporteur : Christian MICHAUD

OBJET : MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE DANS LE PÔLE PABLO NERUDA DANS LE CADRE DE L'HABILITATION SERVICE PUBLIC – TARIF DE LOCATION

Les membres du conseil municipal sont informés que la Région Nouvelle-Aquitaine a attribué au GRETA et ses partenaires **l'Habilitation Service Public** « socle de compétences ». Cette habilitation Service Public est à **destination des personnes demandeurs d'emploi** qui :

- sont en grande difficulté dans la maîtrise des savoirs de base (illettrisme, illettrisme, apprenant Français Langue Étrangère),
- sont éloignés de l'emploi (ils proposeront des temps de travail en lien avec les projets professionnels et sur la mobilisation d'un réseau d'entreprises),
- ont besoin de travailler sur la mobilité géographique et/ou professionnelle.

Le GRETA Poitou Charentes et son partenaire l'ACLEF souhaitent organiser des ateliers sur Naintré à raison de deux demi-journées par semaine et sollicitent la mise à disposition d'une salle.

La collectivité leur a proposé la salle commune dans le pôle Pablo Neruda au tarif de 100 € par mois pour 2 demi-journées par semaine. Cette proposition a été acceptée.

Il convient donc de **créer un tarif de location de 100 €** pour la mise à disposition de la salle commune du Pôle Pablo Neruda au GRETA et ses partenaires à raison de **deux demi-journées de 3h par semaine** à compter du 22 septembre 2020 dans le cadre de l'habilitation service public.

Considérant que Naintré a été repéré par la Région Nouvelle-Aquitaine comme un lieu où des prestations de services en formation à destination des demandeurs d'emploi peuvent être mises en place,

Considérant l'intérêt du dispositif Habitation Service Public pour les demandeurs d'emploi,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- approuve le tarif de location de 100 € pour la mise à disposition de la salle commune du Pôle Pablo Neruda au GRETA et ses partenaires dans le cadre de l'Habilitation Service Public à raison de deux demi-journées de 3h par semaine à compter du 22 septembre 2020,
- charge M le Maire de la signature de toutes pièces afférentes à ce dossier.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :
Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier,
sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet
acte,
le

